[**Joseph Jacotot, ou l'égalité des intelligences*]

[/« *Il faut que je vous apprenne*
que je n'ai rien à vous apprendre. »
Joseph Jacotot, 1823./]

_
C'est avec le pédagogue Joseph Jacotot (1770-1840) que nous allons envisager une forme possible d'« émancipation intellectuelle », à partir de son postulat révolutionnaire selon lequel tous les hommes ont une « égale intelligence », postulat à la base de sa théorie de « l'Enseignement universel ».

En 1789, alors âgé de dix-neuf ans, Joseph Jacotot enseigne la rhétorique à Dijon en même temps qu'il se prépare au métier d'avocat. En 1792, il sert en tant qu'artilleur dans les armées de la République, puis devient secrétaire du ministre de la Guerre et substitut du directeur de l'École Polytechnique. Il revient ensuite à Dijon, où il enseigne, entre autres, les mathématiques, le droit et les langues anciennes. En 1815, il est élu député, mais se voit rapidement contraint à l'exil aux Pays-Bas (avec le retour des Bourbons et la Restauration), à Louvain plus exactement, où il trouve un poste de lecteur de littérature française. C'est là, en 1818, que Joseph Jacotot va connaître une « aventure intellectuelle » qui va changer sa vie. Jacotot doit en effet surmonter un « obstacle pédagogique » d'importance, puisqu'il lui faut enseigner à des étudiants néerlandophones qui ne parlent pas français, lui-même ignorant parfaitement leur langue. Il s'agit donc pour Jacotot d'établir le lien minimal d'une chose commune entre lui et ses étudiants, et cette chose commune portera le nom de « Télémaque ». En effet, une version bilingue du *Télémaque* de Fénelon (1699), publiée à Bruxelles, circule à l'époque. Aussi, afin de leur « enseigner » le français, Jacotot demande à ses étudiants d'apprendre par cœur la moitié du livre de Fénelon, en s'aidant de la traduction, puis d'écrire en français sur ce qu'ils auront lu. Solution de fortune improvisée, qui portera néanmoins ses fruits au-delà de toute espérance, puisque les étudiants rédigeront des compositions non seulement en français, mais de surcroît d'excellente qualité. C'est alors que germe dans l'esprit de Jacotot cette idée d' « émancipation intellectuelle » à la portée de tous, qui remet en cause le système d'enseignement classique basé sur les « explications » du maître, puisque Jacotot a permis à ses étudiants d'apprendre le français sans aucune explication, idée qui va nourrir sa théorie de l' « Enseignement universel » : « L'Enseignement universel diffère en cela de toutes les autres méthodes où l'on croit que l'instruction vient du maître. » (1) (Jacotot, 1823).

Pour Jacotot, le système explicateur de l'enseignement traditionnel (« la Vieille ») est la négation de l'égalité des intelligences, car il établit une hiérarchie entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, un partage du monde entre les compétents et les ignorants. L'explication est pour Jacotot synonyme d' « abrutissement », ce qu'illustre admirablement Jacques Rancière dans son ouvrage consacré au pédagogue :

La révélation qui saisit Joseph Jacotot se ramène à ceci : il faut renverser la logique du système explicateur. L'explication n'est pas nécessaire pour remédier à une incapacité à comprendre. C'est au contraire cette incapacité qui est la fiction structurante de la conception explicatrice du monde. C'est l'explicateur qui a besoin de l'incapable et non l'inverse, c'est lui qui constitue l'incapable comme tel. Expliquer quelque chose à quelqu'un, c'est d'abord lui démontrer qu'il ne peut pas le comprendre par lui-même. (2) (Rancière, 1987, p. 15).

Il y a pour Rancière abrutissement dès lors qu'une intelligence est subordonnée à une autre intelligence :

L'enfant qui ânonne sous la menace des coups obéit à la férule, et voilà tout : il appliquera son

intelligence à autre chose. Mais le petit expliqué, lui, investira son intelligence dans le travail du deuil : comprendre, c'est-à-dire comprendre qu'il ne comprend pas si on ne lui explique pas. Ce n'est plus à la férule qu'il se soumet, c'est à la hiérarchie du monde des intelligences. (Ibid., p. 18)

L'intelligence que ces étudiants flamands ont employée pour écrire en français à propos de Télémaque est identique à celle de Fénélon, et c'est cette même intelligence qui leur a d'ailleurs permis d'apprendre leur langue maternelle, sans maître explicateur, par une démarche qui n'est pas sans évoquer la « Méthode naturelle » de Célestin Freinet.

La méthode de l'Enseignement universel de Jacotot, ou plutôt la « non-méthode », repose donc sur le postulat de l'égalité des intelligences et vise l'émancipation intellectuelle. Pour Rancière, « *On appellera* émancipation *la différence connue et maintenue des deux rapports, l'acte d'une intelligence qui n'obéit qu'à elle-même, lors même que la volonté obéit à une autre volonté.* » (Rancière, 1987, p. 26). Et Rancière ajoute que « *Pour émanciper un ignorant, il faut et il suffit d'être soi-même émancipé, c'est-à-dire conscient du véritable pouvoir de l'esprit humain.* » (Ibid., p. 29).

Tous les étudiants de Jacotot, dotés d'une même intelligence, ont donc été capables d'une même volonté d'apprendre, car tous poussés par la tension de leur propre désir (communiquer avec Jacotot) et la contrainte de la situation (apprendre le français).

Les élèves de Jacotot ont donc appris sans aucune explication du maître, mais n'ont pas pour autant appris sans lui : ils ne savaient pas auparavant et maintenant ils savaient. Donc, point de médiation explicatrice, mais un rapport de volonté à volonté (la volonté de Jacotot et la volonté des étudiants). Le maître avait retiré son intelligence, pour laisser l'intelligence de ses étudiants (non assujettie aux explications d'un « savant ») aux prises avec celle de Fénélon : « […] **une parole d'homme leur a été adressée qu'ils veulent reconnaître et à laquelle ils veulent répondre, non en élèves ou en savants, mais en hommes.** […] *sous le signe de l'égalité.* » (3) (Rancière, 1987, p. 22). Jacotot avait ainsi enseigné ce qu'il ignorait, il était donc un « maître ignorant », mais un maître quand même, comme une réponse à Rousseau qui écrit dans l'Emile : « *Jeune instituteur, je vous prêche un art difficile, c'est de gouverner sans préceptes, et de tout faire en ne faisant rien.* » (4) (Rousseau, 1762, p. 83). C'est là toute l'ironie du discours pédagogique, puisque, écrit Meirieu, « *C'est une caractéristique assez constante et assez amusante de la pédagogie que de faire sans cesse des leçons pour expliquer qu'il n'en faut point faire.* » (5) (Meirieu, 1999).

Néanmoins, par cette aventure singulière, Jacotot témoigne de la puissance subversive de l'égalité des intelligences, subversive par rapport au règne social des inégalités s'appuyant sur la légitimation de l'ordre établi. Pour Charbonnier, « […] *il s'agit de comprendre les rapports, qui sont tous de différence, et d'éviter de les dénaturer en comparaisons qui deviendraient des rapports d'ordre.* » (6) (Charbonnier, 2016). Admettre ce postulat d'égalité, c'est ouvrir des perspectives nouvelles, notamment dans les champs de l'éducation et de la pédagogie, en considérant l'inégalité comme une fiction, une fable, une illusion dont pourraient dès lors se libérer les individus. Même s'il nous semble important de relever que « *Créer l'égalité, ce n'est pas donner à tous la même chose. C'est donner à chacun ce dont il a besoin pour s'élever à la hauteur de l'autre.* » (7) (Fonvieille, cité par Bénevent et Mouchet, 2014, p. 312).

David LOPEZ

(1) Jacotot, J., Enseignement universel, Langue maternelle. Édition de Paw, Louvain, 1823.
(2) Rancière, J., Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle. Paris : Fayard, 1987, p. 15.
(3) Rancière, J., Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle. Paris : Fayard,

1987, p. 22.
(4) Rousseau, J.-J., Emile ou de l'éducation, Livre II. Les classiques des sciences sociales, 1762, p. 83.
(5) Meirieu, P., « Apprendre autrement aujourd'hui ? ». Cité des Sciences et de l'Industrie, la Villette, 1999.
(6) Charbonnier, S., « La réciprocité comme déterminant de l'espace éducatif : le care permet-il de repenser l'éducation politique à la liberté ? », Éducation et socialisation En ligne], 40 | 2016, mis en ligne le 01 février 2016, consulté le 08 février 2016. Récupéré de : [http://edso.revues.org/1489
(7) Fonvieille, cité par Bénévent, R. et Mouchet, C., dans L'école, le désir et la loi. Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle. Nîmes : Champ social éditions, 2014, p. 312.